

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA**

Procès verbal - Mardi le 4 août, 2015

À la session régulière du Conseil de la Municipalité de Kazabazua, tenue à la date susmentionnée à 19H39 au 26, chemin Begley (Centre Communautaire), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire M. OTA HORA, Mesdames les Conseillères, PAMELA LACHAPELLE, SANDRA LACHARITY, TANYA GABIE, KIM CUDDIHEY-PECK et Messieurs les Conseillers MICHEL COLLIN et KEVIN MOLYNEAUX tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Le Directeur Général / Secrétaire-Trésorier Monsieur PIERRE VAILLANCOURT est aussi présent.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2015-08-186 Ouverture de la séance

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

ADOPTÉE

1.2 Rapport du Maire

1.3 Période de questions

Suite à cette période de questions, Monsieur le Maire présente l'ordre du jour;

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Rapport du Maire
- 1.3 Période de questions
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière tenue le 7 juillet 2015
- 1.6 Adoption du procès-verbal de la réunion extra ordinaire tenue le 23 juillet 2015
- 1.7 Adoption des prélèvements bancaires
- 1.8 Adoption du registre des chèques
- 1.9 Adoption de la liste des comptes fournisseurs
- 1.10 Dépôt du rapport des dépenses du directeur général

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 2.1 Soumission – Vêtements, chaussures pour Pompiers Volontaire
- 2.2 Course Terry Fox

3. TRANSPORT

- 3.1

4. HYGIÈNE DU MILIEU

- 4.1 Avis de Motion – Règlement 2005-004 Établissant un service de Vidange, de collecte et de transport de boues septiques et d'eaux usées.
- 4.2 Modification pour l'accompagnement du fonctionnaire désigné pour le service de la vidange de boues septiques.

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 5.1 Appui – Clinique médicale

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1 Modification résolution numéro 2014-02-67 concernant le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)
- 6.2 Demande de dérogation mineure
- 6.3 Demande à la MRC de-la-Vallée-de-la-Gatineau – Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
- 6.4 Plaintes – Garage construit sur une servitude
- 6.5 Chemin Mulligan Ferry - Arpentage continu dans le cadre du projet de déménagement de poteaux d'hydro
- 6.6 Réforme cadastrale – regroupement en un seul lot

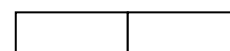
7. LOISIRS ET CULTURE

- 7.1 Contrat de location – Centre communautaire
- 7.2 Octroi du contrat de rénovation dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité

8. VARIA

- 8.1

9. PÉRIODE DE QUESTIONS



10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-08-187 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity
Appuyé par Conseillère Pamela Lachapelle
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les sujets suivants :

- 1.11 **Dépôt du rapport du Bureau de réexamen des sanctions administratives pécuniaires**
- 1.12 **Contrat D.G.**
- 1.13 **Lettre d'appui – Demande à la RIAM**
- 2.3 **Soumission et achat ICO Technologie – Programme pour tablette pour inspection résidentiel**
- 3.1 **Subvention PAARRM**
- 3.2 **Appel d'offre sur invitation – Concassage de pierre**
- 3.3 **Comité voirie**
- 3.4 **Ordures et recyclage – Schedule flexible**
- 3.5 **Pneu d'hiver – Camion Sterling**
- 6.7 **Nomination du comité de travail en vue de rédiger le Plan d'action du PDZA**

ADOPTÉE

2015-08-188 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière tenue le 7 juillet, 2015

Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle
Appuyé par Conseillère Tanya Gabie
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil tenue le 7 juillet 2015 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2015-08-189 Adoption du procès-verbal de la réunion extra ordinaire tenue le 23 juillet, 2015

Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la réunion extra ordinaire du conseil tenue le 23 juillet 2015 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

2015-08-190 Adoption prélèvements bancaires

Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity
Et résolu à l'unanimité

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois de juillet 2015, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	32 872,08 \$
Remises provinciales	8 437,85 \$
Remises fédérales	3 378,80 \$
Remises du Régime de retraite	2 898,23 \$

ADOPTÉE

2015-08-191 Adoption du registre des chèques

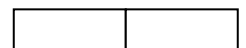
Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity
Et résolu à l'unanimité

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de juillet 2015 totalisant un montant de 7 396,34 \$.

ADOPTÉE

2015-08-192 Adoption de la liste des comptes fournisseurs

Il est proposé par Conseillère Tanya Gabie
Appuyé par Conseillère Pamela Lachapelle
Et résolu à l'unanimité



D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de juillet 2015 totalisant un montant de 62 492,78 \$, incluant les remises Provincial et Fédéral.

De plus que le compte budgétaire de 59-11000-000 Surplus accumulé non affecté soit diminué en conséquence des montants en négatif des comptes budgétaires suivants :

02 13000 414 Administration et Informatique	– 8 547,99 \$
02 22000 522 Entretien et Réparation Caserne	– 2 299,03 \$
02 32000 413 Service Professionnels	– 3 628.63 \$

ADOPTÉE

2015-08-193 Dépôt du rapport des dépenses du directeur général (167,00 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



**Pierre Vaillancourt,
Secrétaire-trésorier et directeur général**

2015-08-194 Dépôt du rapport du Bureau de réexamen des sanctions administratives pécuniaires

Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity
Appuyé par Conseillère Tanya Gabie
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil accepte le dépôt du rapport reçu en date du 31 juillet 2015, N/SAP 401123898, N/Réexamen 0400 provenant du Bureau de réexamen des sanctions administratives pécuniaires et que cette sanction soit payée.

ADOPTÉE

2015-08-195 Contrat D.G.

Contrat du DG sera envoyé par Conseillère Sandra Lacharity au Directeur général le Mercredi, 5 août 2015

2015-08-196 Lettre d'appui – Demande à la RIAM

CONSIDÉRANT QUE la Régie Inter municipale de l'aéroport de Maniwaki Vallée-de-la-Gatineau nous a déposé le procès-verbal du comité exécutif du 27 mai 2015;

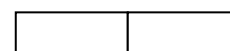
CONSIDÉRANT QUE dans ce procès-verbal, il y a adoption des comptes payés et des comptes à payer;

CONSIDÉRANT QUE pour une meilleure transparence il serait préférable que les municipalités puissent vérifier la liste des comptes payée et à payer afin de prendre connaissance des dépenses;

CONSIDÉRANT QUE pour le conseil d'administration de la RIAM se réuni une fois par année et les personnes désignées de chaque municipalité peuvent prendre connaissance des factures, mais aucune liste n'est déposée et nous ne savons pas quelle est la situation financière de la RIAM;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle, appuyé par conseillère Tanya Gabie et résolu à l'unanimité de demander à la Régie de l'aéroport de Maniwaki de nous faire parvenir avec le procès-verbal du comité exécutif, la liste des comptes payés et à payer ainsi que les frais bancaires et copie de cette résolution soit envoyée à toutes les municipalités pour appui.

ADOPTÉE



2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2015-08-197 **Soumission – Vêtements, chaussures pour Pompiers Volontaire**

Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil engage les dépenses tel que écrit dans les soumissions numéro SOUM025876 et 071658 par Arsenal au coût de 2 420,23 \$ et 3 812,57 \$ pour un grand total de 6 232,80 \$ taxes incluses pour vêtements et chaussures des pompiers volontaires.

ADOPTÉE

2015-08-198 **Course Terry Fox**

Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity
Appuyé par Conseiller Kevin Molyneaux
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise et approuve la Course Terry Fox, qui aura lieu le Dimanche, 20 septembre 2015, à 11H00 ainsi que l'assistance du Service Incendie de Kazabazua pour la sécurité. Cette course est pour une levée de fonds pour la recherche sur le Cancer

ADOPTÉE

2015-08-199 **Soumission et achat ICO Technologie – Programme pour tablette pour inspection résidentiel**

Il est proposé par Conseillère Tanya Gabie
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise et engage la dépense de la soumission numéro 630 tel que fournit par ICO Technologie pour une licence mode déconnecté pour les visites résidentiel, installation est de 695 \$ par tablette et de 200 \$ par an.

ADOPTÉE

3. TRANSPORT

2015-08-200 **Subvention PAARRM**

Il est proposé par Conseiller Kevin Molyneaux
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise les travaux sur les chemins Lamoureux, Anderson, partie municipal Thibault et Grant dont les coûts proviennent de la confirmation de la subvention PAARRM datée du 28 juillet 2015 au montant de 30 000 \$ et que les autres coûts proviennent du budget courant.

ADOPTÉE

2015-08-201 **Appel d'offre sur invitation – Concassage de pierre**

Il est proposé par Conseiller Kevin Molyneaux
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil mandate le directeur général d'aller en appel d'offre sur invitation pour le concassage de pierre d'une grosseur de 0-3/4`` et ce pour le 14 août 2015.

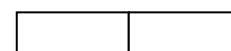
ADOPTÉE

2015-08-202 **Comité voirie**

ATTENDU QUE le conseil estime qu'il est bénéfique pour soulager le Directeur des fonctions de supervision de la route et pour aider à soulager sa charge de travail.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseillère Tanya Gabie, appuyé par conseiller Kevin Molyneaux et résolu à l'unanimité que, dans l'intervalle, le comité de route et le maire se réuniront avec les employés de la voirie pour planifier les travaux de la route qui sera ensuite adopté par le conseil, aussi avoir Wendy Milljour à aider le comité de voirie pour l'entrée de l'information et tous les travaux de secrétariat concernant les routes.

ADOPTÉE



2015-08-203 Ordure et recyclage – Schedule flexible

Il est proposé par Conseillère Kim Cuddihey-Peck
Appuyé par Conseillère Tanya Gabie
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil mandate le directeur général de déterminer quand la température extérieur est très chaude, que les heures des travailleurs sur les déchets et le recyclage puisse avoir une Schedule flexible.

ADOPTÉE

2015-08-204 Pneu d'hiver – Camion Sterling

Il est proposé par Conseiller Kevin Molyneaux
Appuyé par Conseillère Tanya Gabie
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil engage la dépense pour l'achat de pneus d'hiver en remplacement des pneus du camion Sterling, jusqu'à un maximum de 8 000 \$.

ADOPTÉE

4. HYGIÈNE DU MILIEU

Avis de Motion Règlement 2005-004 Établissant un service de Vidange, de collecte et de transport de boues septiques et d'eaux usées.

Avis de motion est donné par conseillère Sandra Lacharity qu'à une réunion ultérieur une modification du règlement Règlement 2005-004 Établissant un service de Vidange, de collecte et de transport de boues septiques et d'eaux usées sera présenté.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil ont déjà reçu copie du règlement, de plus ce dernier est disponible au bureau municipal pour consultation.

Conseiller qui donne l'avis de motion

2015-08-205 Modification pour l'accompagnement du fonctionnaire désigné pour le service de la vidange de boues septiques.

Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity
Appuyé par Conseiller Kevin Molyneaux
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil retire du contrat octroyé pour le service de Vidange, de collecte et de transport de boues septiques le texte suivant de la clause 3.2 MAIN-D'ŒUVRE

L'employé du vidangeur doit être accompagné du fonctionnaire désigné ou de son représentant autorisé durant la collecte et la dispense de services supplémentaires décrits aux articles 9. et suivants du Règlement.

Suite à une rencontre avec le contracteur.

ADOPTÉE

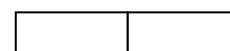
5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2015-08-206 Appui – Clinique santé

ATTENDU QU' une clinique de santé agit comme la fondation pour les services assurant l'accessibilité, la continuité et la qualité des services à la population du territoire local;

ATTENDU QUE la municipalité de LOW est située dans la région mi-Gatineau et serait un emplacement de choix pour une telle clinique de santé;

ATTENDU QUE la municipalité de Low possède déjà les infrastructures de base en place pour recevoir une telle clinique de santé;



- ATTENDU QU'** une clinique santé servirait la majorité de la partie inférieure de la MRCVG y compris la municipalité de Low, mais aussi la municipalité isolée de Denholm ainsi qu'une bonne partie des municipalités de Val-des-Bois et Val-des-Monts et la population francophones et anglophones;
- ATTENDU QU'** une tel Clinique de santé en centre-ville permettrait de réduire considérablement le volume de personnes ayant à utiliser le service d'urgence de l'Hôpital à Gatineau afin de consulter un médecin;
- ATTENDU QU'** une telle réduction de la clientèle au service des urgences à Hôpital de Gatineau permettrait de réduire le coût de fonctionnement de ce service qui sera sans aucun doute agrandie si les opérations des CLSC environnantes sont réduites d'aucune manière;
- ATTENDU QUE** le manque de médecins de famille et les services de médecin au CLSC de LOW sont déjà encourus par un volume élevé de visites d'urgence dans la région;
- ATTENDU QUE** cette région est déjà reconnue comme une région dévitalisée et économiquement démunis;
- ATTENDU QU'** il est de l'intention par le Gouvernement et leur mandat est de réduire le budget de fonctionnement global et de l'endettement de la province tel que déclarée par le gouvernement;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par conseillère Sandra Lacharity, appuyé par conseillère Tanya Gabie et unanimement résolu

QUE la municipalité de Kazabazua recommande et demande l'installation d'une clinique régionale de santé dans la municipalité de Low complet avec les services d'un médecin,

AUSSI qu'une copie de cette résolution soit transmise au Ministre de la Santé, et Mme Stéphanie Vallée.

ADOPTÉE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1

Modification résolution concernant le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)

- CONSIDÉRANT QUE** le règlement concernant le Comité Consultatif d'Urbanisme en vigueur stipule que 4 personnes doit être nommé par résolution du conseil;
- CONSIDÉRANT QUE** 6 personnes ont été nommées par la résolution portant le numéro 2014-02-67;
- CONSIDÉRANT QUE** la résolution numéro 2013-08-206 nomme l'Inspecteur en Urbanisme et Environnement comme secrétaire du Comité Consultatif d'Urbanisme;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Conseiller _____, appuyé par Conseiller _____ et résolu à l'unanimité que la résolution numéro 2013-08-206 portant sur la nomination du secrétaire du comité soit résilié;

QUE la résolution numéro 2014-02-67 nommant le Comité Consultatif d'Urbanisme soit modifié pour nommé ces trois personnes suivantes sur ce comité :

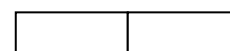
M. Paul Chamberlain **Janice Peck** **Wendy Milljour** **Linda Paquette**
France Kingsberry **Stéphanie Moore**

REPORTÉE

6.2

Demande de dérogation mineure

- ATTENDU QU'** une demande de dérogation mineure a été reçue;



ATTENDU QUE toutes dérogation mineure doit être étudiée par le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par conseiller _____, appuyé par conseiller et résolu à l'unanimité que cette demande soit présentée et étudiée par le Comité de CCU pour leurs recommandations.

REPORTÉE

2015-08-207 Demande à la MRC de-la-vallée-de-la-Gatineau – Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles

CONSIDÉRANT QU' une partie du territoire de la municipalité de Kazabazua est située en zone agricole, dont celle-ci est assujettie à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la Loi prévoit qu'une MRC peut déposer une demande d'article 59 aux fins de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Kazabazua est favorable à une demande sous l'article 59 sur son territoire;

EN CONSÉQUENCE, Sur une proposition du conseillère Sandra Lacharity, appuyée par le conseiller Kevin Molyneaux et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Kazabazua demande à la MRC de-la-Vallée-de-la-Gatineau de soumettre à la CPTAQ sous l'article 59 de la Loi une demande portant sur les îlots déstructurés de la zone agricole de la MRC de-la-Vallée-de-la-Gatineau,

DE PLUS qu'une demande d'appui à la présente résolution soit acheminée à toutes les municipalités de la MRCVG.

ADOPTÉE

2015-08-208 Plaintes – Garage construit sur une servitude

Il est proposé par Conseiller Kevin Molyneaux
Appuyé par Conseillère Tanya Gabie
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise le directeur général à mandater notre procureur à prendre les procédures judiciaires dans le but de rectifier la construction d'un bâtiment accessoires qui empiète sur une servitude existante, dans le dossier numéro 3287-23-7551 et d'engager les frais encourus par cette démarche et demander les coûts.

ADOPTÉE

2015-08-209 Chemin Mulligan Ferry - Arpentage continu dans le cadre du projet de déménagement de poteaux d'hydro

Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity
Appuyé par Conseiller Tanya Gabie
Et résolu à l'unanimité

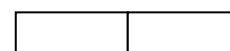
QUE le conseil mandate **Bussières Bérubé Genest Schnob** arpenteur-géomètres inc pour un plan des lieux le long du chemin Mulligan Ferry dans le projet de déplacement de trois(3) poteaux additionnel par Hydro Québec.

ADOPTÉE

2015-08-210 Réforme cadastrale – regroupement en un seul lot

Il est proposé par Conseillère Pamela Lachapelle
Appuyé par Conseillère Tanya Gabie
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil en réponse à la lettre reçue en date du 16 juillet 2015 provenant de l'arpenteur géomètre Bussières Bérubé Genest Schnob demandant une réponse spécifique du propriétaire pour simplifier le plan de cadastre en regroupant sous un seul numéro toutes les parcelles adjacentes d'une même propriété.



QUE le conseil désire regrouper en un seul numéro de lot, les lots avant la rénovation cadastrale suivants :

Canton d'Aylwin Rang 06 lot 35-1, 35-2 et 35A-P Municipalité de Kazabazua

ADOPTÉE

6.7 Nomination du comité de travail en vue de rédiger le Plan d'action du PDZA

Il est proposé par Conseillère
Appuyé par Conseiller
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil nomme les participants sur le comité de travail en vue de rédiger le Plan d'action du PDZA qui aura lieu le 5 août 2015 à compter de 19H00 dans les bureaux de la MRC à Maniwaki.

Les participants sont _____ **et** _____.

NOTE : Aucuns participants seront disponible

NON ADOPTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Contrat de location – Centre communautaire

Il est proposé par Conseillère
Appuyé par Conseiller
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte le contrat de location du Centre communautaire #CLSCK-2014F tel que révisé par la Firme Deveau Avocats Outaouais.

REPORTÉE

7.2 Octroi du contrat de rénovation dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité

CONSIDÉRANT QU' une demande d'autorisation a été reçu par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin que la Municipalité de Kazabazua puisse conclure une entente avec le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est en attente de cette autorisation par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

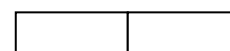
CONSIDÉRANT QUE les travaux relatifs à cette entente ne doit pas débuter avant de recevoir l'autorisation du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QU' il est opportun que ce conseil octroi un contrat pour les travaux spécifiés dans la demande de subvention dans le cadre du programme Fonds pour l'accessibilité et que ces travaux ne soit pas débuté avant l'autorisation et la signature de cette entente;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par conseiller _____, appuyé par conseiller _____ et résolu unanimement d'octroyer le contrat de rénovation aux plus bas soumissionnaires **La Cour à Bois #148** au montants de 19 660,73 \$ pour les toilettes au Chalet et de 12 762,23 \$ pour la rampe d'accès au Bureau municipal, tous les prix soumissionnés inclus les taxes applicables et les soumissions reçues sont les suivantes :

Construction – Réno Les entreprises DEZ-EX
Toilettes Chalet 21 526,00 \$
Les Entreprises Danis & Lepage Inc.
Rampe \$ 15 262,93 \$

DM l'équipeur
Toilette Chalet 20 125,00 \$
Rampe 13 222,13 \$
Toiture 4 484,03 \$



La Cour à Bois #148

Toilette Chalet 19 660,73 \$

Rampe 12 762,23 \$

Toiture 4 024,13 \$

REPORTÉE

8. VARIA

2015-08-211 Défi des municipalités – Leucan

Il est proposé par Conseillère Sandra Lacharity
Appuyé par Conseiller Kevin Molyneaux
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil s'inscrive et s'engagent à recruter des participants au Défi têtes rasées Leucan ainsi que de faire la promotion de l'évènement auprès de leur population sur notre site web. Aussi de mandater le Maire responsable uniquement à remplir le formulaire d'inscription pour le Défi Leucan.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2015-08-212 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Conseiller Kevin Molyneaux
Appuyé par Conseillère Sandra Lacharity
Et résolu à l'unanimité

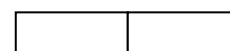
QUE l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45.

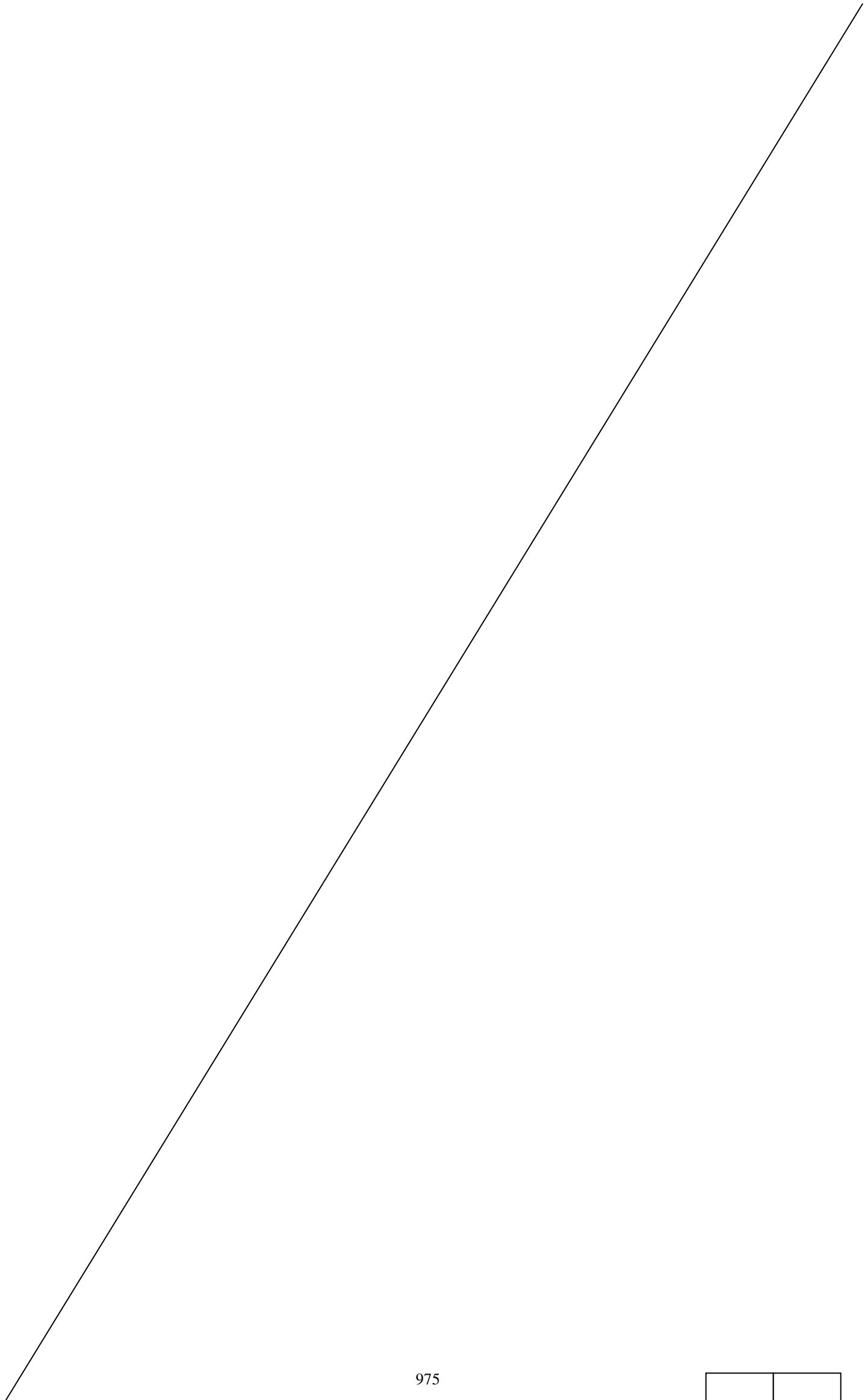
ADOPTÉE



Ota Hora,
Maire

Pierre Vaillancourt,
Directeur général / Secrétaire-Trésorier





--	--